



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

PROJET ASSOCIATIF DU CLUB

2025 – 2028





SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

Sommaire

I. Notre histoire	3
II. Notre vision	4
III. Nos missions.....	5
IV. Nos valeurs.....	5
V. Notre métier.....	5
A. Formation à la pratique de la voile sportive et de loisir à travers les différentes activités proposées ...	5
B. Activités environnement	7
C. Formation	7
VI. Moyens humains et matériels	8
A. Ressources humaines	8
B. Moyens matériels	8
VII. Moyens de communication	8
VIII. Nos spécificités	9
IX. Nos partenaires	10
X. Notre public.....	10
XI. Nos labels.....	10
XII. Notre vie associative	10
XIII. Notre bilan en quelques chiffres clés.....	11
XIV. Objectifs généraux pour la période 2020 à 2024 : bilan.....	12
XV. Objectifs généraux pour la période 2025 à 2028	14
XVI. Annexes	16
A. Présentation des moyens matériels	16



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

I. Notre histoire

Le Sport Nautique Andernos (SNA) est une association sportive, loi 1901, de loisir, découverte et enseignement de la voile sur le Bassin d'Arcachon. Il a été créé en 1920, regroupant des bénévoles passionnés de sport nautique et proposant une activité essentiellement pendant les périodes estivales.

En 1988, l'association cherche à se professionnaliser. Le nouveau Président, Monsieur André Bret, restructure le club, change le matériel et embauche un Directeur permanent : Luc Raturat. Le premier emploi salarié du club est créé. Le duo fonctionne : l'école de voile prend son envol.

En 1998, Thierry Chamoulaud est élu Président, et continue à faire évoluer le club, pendant plus de 20 ans, en concertation avec Luc Raturat. La transmission de leurs fonctions a été anticipée et préparée, conduisant à une nouvelle organisation mise en place fin 2020, avec Quentin Laulan responsable des activités voile et Aurélie Chatelain responsable des activités environnement et de la gestion administrative et financière. Début 2021, Jacques Fiton est élu Président.

Malgré des contraintes de saisonnalité, environnementales (marées, météo, ...) et techniques, le SNA a toujours réussi à « aller de l'avant » avec un souci de qualité et de professionnalisme. Au cours des vingt-cinq dernières années, le développement de l'activité a permis à l'association d'embaucher tout d'abord 2 moniteurs en contrats aidés en 2001 puis en 2006, postes qui ont ensuite été pérennisés par des contrats en CDI. En 2020, un nouveau poste a été créé bénéficiant, pendant 2 ans, d'une aide à la création d'emploi féminin et aux activités liées à l'environnement. Ce poste est pérennisé et l'association emploie actuellement 3 personnes en CDI.

Durant ces vingt-cinq dernières années, différents projets ont été mis en place dans l'association comme le développement de l'activité catamaran en 2000, puis à partir de 2005, la construction d'un bateau avec les bénévoles pour proposer des balades collectives notamment pour les personnes en situation de handicap. Le bateau, le Tadorne, est mis à l'eau en 2007. En 2020, les activités environnement ont été créées ; puis, en 2021, le club a mis en place les activités Moussaillons permettant d'accueillir les enfants de 4 à 6 ans. Enfin, en 2024, l'activité Wingfoil est venue compléter l'offre proposée par le SNA.

Le SNA propose une activité à l'année de mars à décembre, dont 12 à 15 semaines de stages, met à disposition du public une flotte de 100 bateaux, répartis sur 12 supports différents (optimist, RS FEVA, dériveur 420, catamarans, planche à voile, wingfoil, bateau collectif Tadorne), et possède 11 bateaux à moteur pour assurer la sécurité sur l'eau.

Aujourd'hui, le SNA est un Club formateur (environ 700 adhérents par an), un Club employeur (3 salariés permanents en 2024 et 185 emplois saisonniers depuis 25 ans) et un Club citoyen (diversité des publics accueillis).

Club historique et convivial, le SNA a su répondre aux enjeux de développement en diversifiant les activités proposées et en structurant le club pour pouvoir les organiser. Il a réussi dans son offre de service à concilier la réponse à des besoins de la population locale (particuliers, écoles, collèges) et à ceux de la population touristique. Cette histoire est liée au partenariat existant depuis le début avec la ville d'Andernos qui met à disposition à titre gracieux des locaux, une zone de stockage et l'emprise sur la plage, et donne une subvention annuelle de fonctionnement et une subvention annuelle pour l'investissement dans le matériel. Le club a trouvé son modèle économique.

Au cours des quinze dernières années, conscient des réglementations d'accueil de public et pour améliorer la sécurité des usagers, le SNA a travaillé sur le projet de création de nouvelles infrastructures avec ses partenaires, notamment la Mairie d'Andernos et le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon.

3



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

La Municipalité d'Andernos a lancé le projet en 2022, projet concrétisé en 2024 par la construction d'un bâtiment qui accueillera sur le site du port du Bétey le SNA, le SMPBA et le club de plongée. Le SNA s'installera dans ses nouveaux locaux dans le courant de l'année 2025.

Le SNA est une structure qui a su s'ancrer sur le territoire et fédérer autour de son projet.

Aujourd'hui, le SNA continue de regarder vers l'avant et d'œuvrer au quotidien pour continuer à porter ses valeurs de transmission, de professionnalisme et de convivialité.

Le SNA a fêté son centenaire en 2022.

II. Notre vision

- Accueillir toutes les personnes qui ont envie de pratiquer la voile quel que soit leur niveau.
- Pérenniser et développer nos activités (voile et environnement) en gardant les valeurs et l'esprit de l'association.
- Disposer d'un local en adéquation avec notre public, nos activités et les réglementations en vigueur.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

III. Nos missions

Le SNA propose des activités dans le but :

- d'encourager et de développer le goût de la pratique de la voile sous toutes ses formes, de provoquer l'émulation parmi ses membres,
- d'assurer la pratique et l'enseignement de la navigation à voile,
- d'organiser des régates, des croisières sur le Bassin d'Arcachon,
- d'organiser et de développer le sport nautique sous tous ses aspects actuels et futurs,
- de participer à l'animation de la commune et de se mettre en rapport avec les autres clubs de voile,
- de favoriser la prise de conscience citoyenne et environnementale (responsabilité, autonomie, respect des autres et de l'environnement),
- d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'intégration sociale et professionnelle.

IV. Nos valeurs

Les valeurs qui animent le club sont :

- le respect,
- le partage,
- la transmission,
- la solidarité,
- la simplicité.

Ces valeurs s'adressent aux adhérents, aux salariés, aux bénévoles et aux partenaires.

V. Notre métier

A. Formation à la pratique de la voile sportive et de loisir à travers les différentes activités proposées

La pratique de la voile est en lien avec des actions spécifiques liées à l'observation et à la protection du milieu naturel du Bassin d'Arcachon. Le club sensibilise et témoigne auprès de tous pour une prise de conscience globale et œuvre pour la mise en place d'actions de sauvegarde.

○ **Ecole de sport**

La participation à des compétitions est envisagée en fonction de la motivation et du niveau de pratique des adhérents.

Depuis 2021, les adhérents à l'année manifestent de l'intérêt pour participer à des régates. Le club a répondu favorablement à cet intérêt, notamment en formant un groupe de jeunes qui participent régulièrement à des régates d'optimist.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

○ **École de voile**

Elle constitue l'activité principale du club. Elle fonctionne de mars à décembre et est ouverte à partir de l'âge de 6 ans pour un public désireux s'initier ou se perfectionner à la pratique de la voile. Elle prend la forme de stages de voile et d'inscription à l'année.

Les stages sont organisés pendant les vacances scolaires soit 12 à 15 semaines au total :

- vacances de Printemps des différentes zones nationales (soit 2 à 4 semaines),
- vacances estivales (de fin juin à fin août soit 9 semaines),
- vacances d'Automne (2 semaines).

Le club propose également aux adhérents une activité à l'année qui fonctionne les week-ends, sur deux cycles :

- printemps de début mars à fin juin,
- automne de début septembre à mi décembre.

Le SNA accueille également les enfants de 4 à 6 ans dans le cadre des Moussaillons, le mercredi de mai à début juillet, puis de septembre à novembre, ainsi que lors de stages en période estivale. Les enfants découvrent les activités nautiques et le monde marin littoral, le but étant de favoriser leur éveil du sens marin et de les sensibiliser aux richesses et à la protection du monde marin littoral.

○ **Accueil de groupe**

Le club accueille des groupes hébergés au centre de mer PEP ou au centre de vacances de la BNP et des colonies de vacances (ALEB, UFOVAL) pour des journées de découverte ou des stages.

A travers l'organisation de sorties sur le Tadorne (bateau collectif du club aménagé pour des personnes en situation de handicap), le SNA initie des personnes en situation de handicap à la voile.

Pour répondre à une demande du public, il organise aussi des sorties événementielles telles que des enterrements de vie de jeune fille ou de garçon, des séminaires, des intégrations, ...

○ **Classes de mer et voile scolaire**

La voile scolaire est un excellent support pédagogique pour les Professeurs des écoles. Cette activité permet aux enfants de découvrir leur lieu de vie mais également d'aborder dans le cadre scolaire toutes les matières inscrites à leur programme.

Le SNA accueille des classes de mer de la PEP et de l'ALEB, les écoles primaires d'Andernos (10 classes de CM1/CM2 des écoles de Capsus, de Jules Ferry et du Bétey, plus 1 classe de l'école Privée Bon Accueil) ainsi que les élèves du collège dans le cadre de l'UNSS.

○ **Extras et voile à la carte**

Ces activités sont proposées à partir du Printemps, durant les week-ends ou les soirées. Elles s'adressent plutôt à des personnes qui désirent naviguer de manière ponctuelle.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

B. Activités environnement

Depuis 2020, des activités Environnement ont été mises en place. Elles s'adressent à différents publics :

- le grand public, en partenariat avec l'Office du Tourisme d' Andernos,
- les groupes,
- les scolaires.

Les animations proposées au grand public sont au nombre de trois. Elles permettent respectivement de découvrir la faune et la flore du Bassin d'Arcachon, l'ostréiculture sur le Bassin et le port ostréicole d'Andernos, et l'érosion de la dune du Bétey.

Les animations proposées aux groupes et aux scolaires sont composées d'ateliers en salle et d'animations sur site. Les ateliers en salle portent sur les thèmes du vent, des marées et de la biodiversité marine. Les animations sur site portent sur les thèmes de l'estran, de l'ostréiculture, de l'érosion de la dune du Bétey et du Land Art.

C. Formation

Le SNA s'implique fortement envers les jeunes à travers les actions de formation qui occupent une place importante dans la politique du club.

- Deux Responsables Techniques Qualifiés sont formateurs régionaux, ce qui permet au SNA d'organiser des formations.
- Formation pour la validation du niveau technique IV, pré-requis pour accéder à la formation d'Initiateur Voile.
- Participation à la Commission Régionale de Formation et à la Commission Régionale Développement.

Les actions peuvent également porter sur l'accueil de jeunes :

- en alternance ou en apprentissage en fonction des besoins, comme cela a été le cas en 2023 et 2024 dans le cadre d'une formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport « Éducation à l'Environnement vers un développement durable »,
- en stage, comme cela a été le cas en 2023 et 2024 dans le cadre d'une formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport « Voile ».



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

VI. Moyens humains et matériels

A. Ressources humaines

o Personnel salarié

- 3 emplois permanents dont un responsable des activités voile et une responsable des activités environnement et de la gestion administrative et financière. Chacun de ces 3 salariés est Responsable Technique Qualifié,
- 3 moniteurs saisonniers à 80% sur 7 mois, d'avril à septembre,
- 6 moniteurs saisonniers à 80% sur 2 mois, en juillet et août.

o Personnel bénévole

Un Comité de Direction élu pour 4 ans et composé de quatre membres au moins et de douze membres au plus. Le Comité de Direction nomme parmi ses membres, un président, un secrétaire, un trésorier qui constituent le Bureau du Comité de Direction.

Deux représentants du personnel du club sont membres du Comité de Direction et participent aux délibérations avec droit de vote.

Le rôle, les pouvoirs et les responsabilités du Comité de Direction et des membres du Bureau du Comité de Direction sont définis par les statuts de l'association.

Le Comité de Direction se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige (environ 4 à 5 fois par an) et prend les décisions adaptées pour remplir les objectifs du projet associatif qui est révisable tous les 4 ans.

B. Moyens matériels

L'ensemble du matériel et de la flottille est la propriété du SNA.

Chaque année, dans le but de se doter de nouveaux matériels ou de renouveler les embarcations usagées, de nouveaux investissements sont réalisés grâce à un budget sur fonds propres de l'association et grâce à l'aide annuelle à l'investissement de la Mairie d'Andernos.

La liste du matériel est fournie dans l'Annexe A.

VII. Moyens de communication

La communication est faite essentiellement par la diffusion de deux dépliants annuels du SNA, un pour la voile et un pour l'environnement, le site internet, les réseaux sociaux (page Facebook et Instagram).

Les réservations des stages de voile peuvent se faire en ligne via le site internet.

Elle est complétée par la participation du SNA au Forum des Associations et au Salon du Printemps.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

VIII. Nos spécificités

- Un Club ouvert tout au long de l'année et à tous (population locale, population touristique, population spécifique ...).
- Une association employeuse qui a trouvé son modèle économique.
- Une équipe de salariés jeune, dynamique, accessible, professionnelle et pédagogue.
- Des bénévoles investis.
- Un club créateur de lien social au travers des activités proposées.
- Des valeurs partagées par tous.
- Un club de voile reconnu sur Andernos et au-delà.
- Un club respectueux de son environnement.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

IX. Nos partenaires

- La Mairie d'Andernos.
- L'Office du Tourisme d'Andernos.
- Les instances sportives (Fédération Française de Voile, Ligue Nouvelle Aquitaine de Voile, Comité Départemental de Voile de la Gironde).
- La SNSM, l'association David Allègre.

X. Notre public

- Environ 675 adhérents de tous âges, d'origines géographiques variées et de niveaux techniques variables.
- Des pratiquants à l'année essentiellement issus de la commune et de ses environs.
- Un public composé majoritairement de jeunes à travers les stages, la voile scolaire et les classes de mer.

XI. Nos labels

Le club est labellisé par la Fédération Française de Voile depuis 1988.

En 2024, la FFV a décerné au SNA les labels Club Sport Loisir, École de Sport en dériveur, École Française de Voile (stages vacances, cours particuliers, séances club, voile à l'école) qui constituent la reconnaissance d'un service de qualité garanti auprès des pratiquants. La FFV a également accordé au club le label Compétition et le label Point Location.

XII. Notre vie associative

- Participation active de bénévoles à la vie du Club.
- Organisation des différentes activités décrites dans le paragraphe V « Notre métier ».
- Organisation de régates, de baptêmes de voile.
- Partenaire de la Mairie d'Andernos pour l'organisation de Voile en Liberté.
- Participation au Forum des Associations, et au Salon du Printemps avec organisation de baptêmes de voile (manifestations organisées par la Mairie d'Andernos), à Cabanes en fête, au Téléthon.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

XIII. Notre bilan en quelques chiffres clés

Le bilan du SNA est illustré par les chiffres clés ci-dessous.

Les années 2020 et 2021 ayant été perturbées par le COVID, il est plus pertinent de calculer ces chiffres moyens sur les années 2022 et 2023 :

- chiffre d'affaires moyen \approx 168 000 €,
- masse salariale moyenne \approx 129 000 €, correspondant à 77% du chiffre d'affaires.

Néanmoins, le SNA a su maintenir un bon niveau d'activités durant les 2 années COVID grâce à la diversité des activités proposées, à sa bonne organisation et à sa gestion rigoureuse. Le chiffre d'affaires cumulé sur les 4 dernières années est \approx 561 000 €.

Depuis 25 ans :

- 14 500 stagiaires accueillis.
- 13 000 adhérents dont 15% de licences annuelles (environ 95 par an).
- Plus de 3 000 élèves des écoles primaires initiés à la pratique de la voile, avec une moyenne de 10 classes par an.
- Accueil des collégiens d'Andernos dans le cadre de l'UNSS (depuis 2002).
- Augmentation du nombre de salariés permanents de 1 à 3.
- 185 emplois saisonniers soit environ 8 par saison.
- 45 formations effectuées.
- Augmentation du nombre de bateaux mis à disposition du public de 74 à 100.
- 11 bateaux de sécurité.
- 260 000 € d'investissements : environ 1/3 sur fonds propres du club et 2/3 par la Mairie d'Andernos.

XIV. Objectifs généraux pour la période 2020 à 2024 : bilan

Les objectifs généraux du club pour la période 2020 à 2024 avaient été définis avec l'ensemble des membres du bureau, du Comité de Direction et de l'équipe. Ils respectent tous l'esprit de solidarité du club qui est un de ses fondements ainsi que l'environnement dans lequel il se trouve. Le tableau ci-dessous rappelle ces objectifs et fournit le bilan réalisé sur la période.

Avoir un outil de travail adapté			
Répondre à la réglementation de l'accueil du public et améliorer les conditions de travail Bilan : en cours via le projet de nouveaux locaux	Respecter les normes de sécurité Bilan : réalisé, à poursuivre	Avoir un lieu facilitant l'accès au public et à la pratique de la voile Bilan : en cours via le projet de nouveaux locaux	Avoir un lieu combinant accueil, bureau, vestiaires, stockage du matériel, et répondant aux objectifs du projet associatif Bilan : en cours via le projet de nouveaux locaux
Maintenir l'esprit du club			
Conserver la convivialité à travers l'accueil du public, les échanges, les événements, ... Bilan : réalisé, à poursuivre	Développer l'esprit d'appartenance et le cultiver Bilan : réalisé, à poursuivre	Impliquer les membres du club et notamment les jeunes Bilan : réalisé, à poursuivre	Accueillir tous les publics Bilan : réalisé en partie ; accueil de personnes en situation de handicap à développer dans l'environnement du nouveau club
Pérenniser l'activité			
Développer les activités du club en saison et hors saison (voile, animations environnement) Bilan : réalisé, à poursuivre	Consolider les emplois permanents et occasionnels. Bilan : réalisé, à poursuivre Créer un poste voile & environnement Bilan : réalisé	Développer le partenariat. Impliquer les partenaires dans les projets Bilan : non réalisé ; à développer sur la période à venir	Diversifier les publics Bilan : voir ci-dessus pour l'accueil de personnes en situation de handicap
Structurer le club			
Accompagner, suivre et encourager les initiatives des salariés Bilan : réalisé, à poursuivre	Planifier le travail des équipes permanentes, occasionnelles saisonnières et des bénévoles Bilan : réalisé, à poursuivre	Formaliser les procédures à suivre et les faire respecter Bilan : réalisé, à poursuivre	Être en adéquation avec les réglementations en vigueur (sécurité, RGPD, travail, ...) Bilan : réalisé, à poursuivre



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

Optimiser l'organisation interne			
Mettre en place des référents par compétences en appui à l'équipe Bilan : supprimé ; l'organisation mise en place répond au besoin sans nécessité de mettre en place des référents	Externaliser certaines fonctions support Bilan : supprimé ; l'organisation mise en place et les outils de gestion utilisés répondent au besoin sans nécessité d'externalisation	Poursuivre la formation et le développement des compétences des jeunes Bilan : réalisé, à poursuivre	Développer le bénévolat Bilan : réalisé, à poursuivre
Communiquer efficacement			
Améliorer la visibilité physique et digitale pour le public Bilan : réalisé notamment avec la modernisation du site internet du club et le fléchage du SNA dans la ville ; à poursuivre	Améliorer la communication digitale Bilan : réalisé avec la modernisation du site internet du club et la mise en place des réservations en ligne ; à poursuivre	Développer une communication interne (affichage, transmission) Bilan : à améliorer	Créer une communauté Bilan : réalisé avec la création du groupe Facebook et du groupe Instagram ; à poursuivre

XV. Objectifs généraux pour la période 2025 à 2028

Les objectifs généraux du club pour la période 2025 à 2028 ont été définis avec l'ensemble des membres du bureau, du Comité de Direction et de l'équipe. Ils sont en grande partie issus du bilan des objectifs présentés au paragraphe précédent : les objectifs à poursuivre ou qui restent à atteindre sont conservés pour la période 2025 à 2028.

Un point particulier concerne l'accueil des personnes en situation de handicap ; l'installation du club dans les nouveaux locaux permettra de faciliter l'accueil de ces personnes. Mais, pour ce faire, le club va devoir rénover le bateau collectif existant ou envisager la construction d'un nouveau bateau. Ce projet nécessitera de rechercher des aides et des partenaires.

Comme pour ceux de la période précédente, les objectifs respectent tous l'esprit de solidarité du club qui est un de ses fondements ainsi que l'environnement dans lequel il se trouve.

Avoir un outil de travail adapté			
Répondre à la réglementation de l'accueil du public et améliorer les conditions de travail	Respecter les normes de sécurité	Avoir un lieu facilitant l'accès au public et à la pratique de la voile	Avoir un lieu combinant accueil, bureau, vestiaires, stockage du matériel, et répondant aux objectifs du projet associatif
Maintenir l'esprit du club			
Conserver la convivialité à travers l'accueil du public, les échanges, les événements, ...	Développer l'esprit d'appartenance et le cultiver	Impliquer les membres du club et notamment les jeunes	Accueillir tous les publics L'installation du club dans les nouveaux locaux permettra de développer l'accueil de personnes en situation de handicap.
Pérenniser l'activité			
Développer les activités du club en saison et hors saison (voile, animations environnement), notamment celles à destination de personnes en situation de handicap. Rénover le bateau collectif existant du club ou en construire un nouveau.	Consolider les emplois permanents et occasionnels.	Développer le partenariat, notamment avec les structures accueillant des personnes en situation de handicap. Impliquer les partenaires dans les projets, notamment pour la rénovation du bateau collectif ou la construction d'un nouveau bateau adapté pour l'accueil des personnes en situation de handicap.	Diversifier les publics ; l'installation du club dans les nouveaux locaux permettra de faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap.



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
 33510 ANDERNOS LES BAINS
 05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

Structurer le club			
Accompagner, suivre et encourager les initiatives des salariés	Planifier le travail des équipes permanentes, occasionnelles saisonnières et des bénévoles	Formaliser les procédures à suivre et les faire respecter	Être en adéquation avec les réglementations en vigueur (sécurité, RGPD, travail, ...)
Optimiser l'organisation interne			
		Poursuivre la formation et le développement des compétences des jeunes	Développer le bénévolat
Communiquer efficacement			
Maintenir la visibilité physique et digitale pour le public	Maintenir la communication digitale	Développer une communication interne (affichage, transmission)	Faire vivre la communauté



SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

1, avenue Louis Lamothe
33510 ANDERNOS LES BAINS
05 56 82 07 03
clubdevoile.andernos33@orange.fr

XVI. Annexes

A. Présentation des moyens matériels

○ **Embarcations**

- 25 Optimist pour l'école de voile loisir
- 9 Optimist affectés à l'école de sport
- 2 RSFEVA
- 5 dériveurs Pipas
- 5 dériveurs de type 420
- 1 dériveur solitaire
- 6 catamarans KL10.5
- 12 catamarans NC12
- 3 catamarans HC15
- 6 catamarans HC16
- 7 catamarans KL13.5
- 5 Topaz 14
- 16 planches à voile
- 2 packs wing foil
- 1 bateau collectif « Tadorne » de type BCTP

○ **Matériel de sécurité**

- 11 bateaux de sécurité
- 7 moteurs Suzuki AL 4 temps de 15 CV
- 2 moteurs Suzuki AC 4 temps de 15 CV
- 1 moteur Mercury AC 4 temps de 9.9 CV
- 1 moteur Yamaha AL 4 temps de 10 CV
- 1 moteur Suzuki HB 4T de 30 CV
- 1 moteur Suzuki HB 4 temps de 60 CV
- 1 moteur Mariner HB 4 temps de 50 CV
- 1 moteur Yamaha AC 4T de 40CV